



# VILLE DE CRUSEILLES

(Haute-Savoie)

---

## RECRUTEMENT D'ADJOINTS D'ANIMATION PERISCOLAIRE

La commune de Cruseilles recrute :

- 1 contrat à temps non complet annualisé (environ 15 heures hebdomadaires) => Matin/temps méridien/ soir  
Horaires :  
-Lundi : 7h30-8h15/9h45-11h15/11h30-13h30/16h00-17h45  
-Mardi, jeudi et vendredi : 7h30-8h15/11h30-13h30/16h00-17h45  
Diplôme(s) de l'animation souhaité(s)  
Rémunération basée sur le 1<sup>er</sup> échelon de la grille d'adjoint d'animation (1 546,39 € brut à temps plein)

Contact : [mairie@cruseilles.fr](mailto:mairie@cruseilles.fr)